

Les employés de retour au bureau?

Pour les travailleurs, le mois de septembre est aussi celui de la reprise. Mais face à la situation sanitaire, les entreprises restent prudentes : le télétravail y sera pratiqué jusqu'à la fin de l'année.

De notre journaliste
Jeremy Zabatta

Cette semaine de rentrée est très attendue, notamment par les commerçants et les acteurs de l'Horeca. Ces derniers espèrent le retour des clients, notamment ceux qui travaillent dans les bureaux et viennent se restaurer pendant les temps de pause, les after work...

Avec le recours massif au télétravail, certaines zones de la capitale ont été désertées. Dans le secteur financier, Laurent Mertz, le secrétaire général de l'ALEBA, affirmait en août que les «deux tiers des effec-

tifs du secteur financier (étaient) en télétravail. Cela peut dépendre d'une entreprise à l'autre, mais on peut raisonnablement dire qu'un tiers des effectifs est présent physiquement.» Dans le nouveau quartier du Ban de Gasperich, le taux de présence dans les bureaux était estimé à 20 %. Résolument pas assez pour faire vivre les commerces et les points de restauration. Mais avec la rentrée, les salariés commencent à reprendre le chemin des bureaux et des open spaces. «Ce n'est pas scientifique, mais les places de parking commencent à se faire rares le matin», indique Bertrand, un

frontalier qui dépose sa voiture sur le parking de la gare de Bettembourg avant de prendre un train pour la capitale. Effectivement, il n'y a rien de scientifique dans ce constat, mais cela donne une indication sur la tendance du moment. «Ces deux derniers mois, le parking a souvent été largement sous-occupé. Avant la crise sanitaire, après 8 h, il était quasiment impossible d'y trouver une place», complète Bertrand.

Du côté des grandes entreprises, on s'organise et les stratégies sont différentes. Chez PwC, le télétravail reste la priorité. Les volontaires peu-

vent revenir au bureau quelques jours par semaine, mais le taux d'occupation ne dépasse pas 30 %. D'autres entreprises ont opté pour une stratégie de rotation, comme au sein de BGL BNP Paribas où les équipes effectueront un roulement. Une semaine en télétravail pendant qu'une autre est physiquement sur place et vice versa la semaine d'après.

À Alter Domus, qui compte 900 salariés, la stratégie a été phasée. «Dans un premier temps, nous avons demandé à nos collaborateurs s'ils étaient des personnes à risque ou plus fragiles face au virus ou s'ils vivaient avec de telles personnes. Le but étant de les protéger en les laissant en télétravail», explique Clotilde Parisis, responsable des ressources humaines au niveau européen pour Alter Domus.

«Des gains de productivité»

Le cabinet d'audit et de conseil a commencé par une occupation de ses bureaux à 15 %, puis depuis peu à 50 %. «Pour respecter les mesures sanitaires et la distanciation sociale, nous avons décidé de garder 50 % des effectifs en télétravail et donc 50 % dans les bureaux», explique Clotilde Parisis. En revanche, nous ne faisons pas de rotation et nous invitons les collaborateurs à choisir la même place jour après jour. Le but étant de faciliter le travail des agents de nettoyage, mais aussi de limiter les risques.» La responsable des ressources humaines pense d'ailleurs que «cette situation devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année», notamment grâce à la prolongation des accords fiscaux entre le Luxembourg et ses voisins.

Habituellement, dans les cabinets

d'audit et de conseil, le mois de septembre est celui de l'accueil et de l'intégration des «nouveaux arrivants», autrement dit, les jeunes recrues. Le programme est en principe chargé, avec des journées d'intégration et des activités favorisant le travail d'équipe. Avec la crise sanitaire, le programme est tout autre. «Effectivement, nous ne pouvons plus rassembler les nouveaux arrivants dans de grandes pièces. Par contre, nous avons décidé de les faire venir au bureau car ils sont jeunes et il est plus facile ainsi de les encadrer et de répondre à leurs questions que s'ils étaient en télétravail», précise Clotilde Parisis.

Pour en revenir au télétravail, la responsable des ressources humaines lève tous les doutes autour d'un possible relâchement des équipes travaillant à domicile. «Nous avons le même rythme de travail qu'au paravent et nos clients sont livrés», assure Clotilde Parisis, avant d'ajouter : «Nous avions déjà une certaine pratique du télétravail, mais je ne vais pas cacher que les deux premières semaines, nous avons vu un petit ralentissement. Le temps de trouver ses habitudes de travail et d'être opérationnel. D'ailleurs, il faut saluer le travail de nos équipes informatiques. Peut-être qu'actuellement les pauses sont un peu plus longues que si nous étions au bureau, mais le travail est fait et nous voyons même des gains de productivité.»

On le voit : le télétravail massif a pu mettre en exergue les bienfaits sur le confort de travail et de vie, tout en étant en matière de sécurité sanitaire la meilleure des solutions. Cependant, les professionnels de l'Horeca et les commerçants vont de leur côté encore devoir patienter quelques mois avant de revoir des bureaux grouillant de salariés pouvant venir se restaurer et faire des achats.

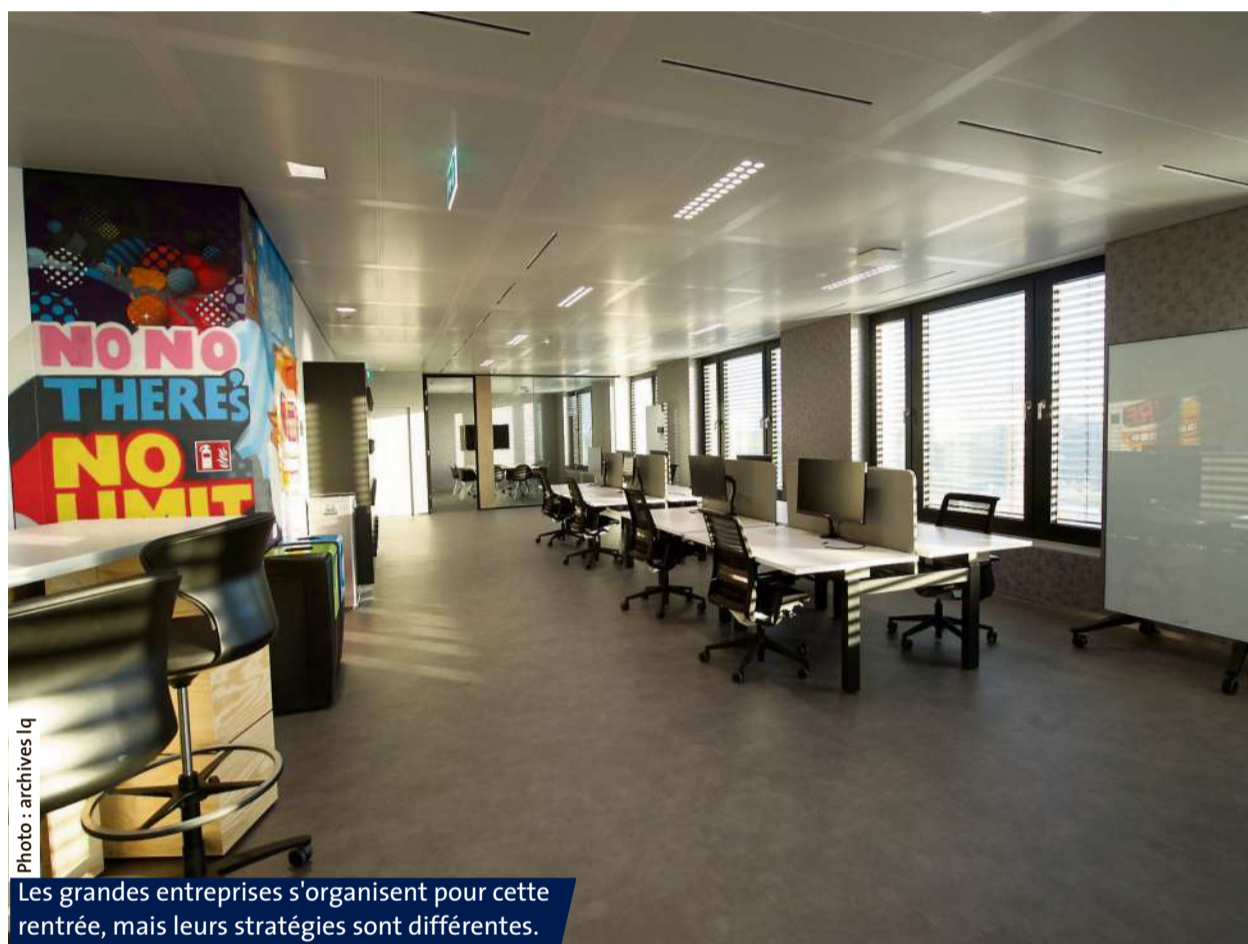


Photo : archives lq
Les grandes entreprises s'organisent pour cette rentrée, mais leurs stratégies sont différentes.

Pierre Gramegna plaide à Berlin pour une Europe unie

Pour le ministre des Finances, qui a pris part aux réunions de l'Eurogroupe et de l'Ecofin, vendredi et samedi dans la capitale allemande, «seule une Europe unie pourra assurer une relance soutenue et durable».

Le ministre des Finances, Pierre Gramegna, a participé, vendredi et samedi, à la réunion de l'Eurogroupe et à la réunion informelle de l'Ecofin, qui se sont tenues à Berlin dans le cadre de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne. Il s'agissait de la première réunion physique des ministres des Finances depuis le début de la crise sanitaire due au Covid-19.

À cette occasion, le ministre Pierre Gramegna a salué les discussions à dix-neuf lors de l'Eurogroupe sur la relance économique en Europe, les réformes économiques et les politiques budgétaires en temps de pandémie de Covid-19. Dans ce contexte, le ministre a souligné : «La crise Covid-19 est à la fois un défi de taille et un rappel important que les décideurs politiques de tous les États membres doivent mettre en place des programmes de réforme ambitieux qui aideront à réaliser la double transition verte et numérique. C'est pourquoi il est important de maintenir les investissements publics à des niveaux élevés au cours des prochaines années, tout en restant prudent dans la gestion des finances publiques.»

À propos du plan de relance européen, le ministre des Finances a appelé à «une mise en œuvre rapide et efficace». Il a, par ailleurs, commenté : «Si l'Europe veut que le plan de relance soit un succès, il faut veiller à ce que les politiques nationales de relance soient coordonnées au mieux à l'Eurogroupe. Seule une Europe unie pourra assurer une relance soutenue et durable.»



Photo : minfin
Le ministre des Finances, Pierre Gramegna, à côté du président de l'Eurogroupe, Paschal Donohoe, à Berlin.

Réunis à l'Eurogroupe en format inclusif, les ministres des Finances des 27 États membres ont procédé à un état des lieux de l'avancement des travaux sur l'Union bancaire et, sur l'arrière-fond de la crise économique liée au Covid-19, ils se sont mis d'accord sur un programme de travail accéléré pour les prochains mois.

Pierre Gramegna a souligné l'importance d'un système bancaire bien capitalisé dans le soutien de l'économie réelle et a insisté sur l'implémentation rapide de la réforme du Mécanisme européenne

de stabilité, permettant à ce dernier de renforcer les filets de sauvetage de l'Union bancaire.

Ressources propres et fiscalité au XXI^e siècle

De manière générale, lors des sessions de travail de l'Ecofin, les 27 ministres ont eu un échange de vues sur le financement des priorités européennes par le biais de nouvelles ressources propres à l'UE et de la fiscalité du numérique, ainsi que sur l'architecture future de la fiscalité européenne et internationale. À cet

effet, Pierre Gramegna a affirmé : «Le Luxembourg est prêt à discuter de l'introduction de nouvelles ressources propres au niveau européen, surtout si ces dernières permettent de contribuer au respect de nos objectifs en matière climatique et à condition d'assurer que les initiatives envisagées ne nuisent pas à la compétitivité de l'Europe.»

Sur le sujet de la fiscalité du numérique, Pierre Gramegna a souligné : «L'objectif d'un accord au niveau de l'OCDE doit rester notre priorité, le Luxembourg ayant démontré au cours des dernières années son ap-

proche constructive dans les discussions afférentes à l'OCDE et au niveau de l'UE.»

Pour les discussions européennes, Pierre Gramegna a exprimé le souhait que l'on continue à poursuivre la recherche du consensus qui est le garant de l'unité au sein de l'Union européenne.

En marge des réunions, Pierre Gramegna a eu une entrevue avec son homologue irlandais et nouveau président de l'Eurogroupe, Paschal Donohoe (photo), pour un échange de vues sur les priorités de l'Eurogroupe pour les mois à venir.